

ÉCOLE HUBERT-MAISONNEUVE

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

**Procès-verbal de la réunion du Conseil d'établissement de l'école
Hubert-Maisonneuve tenue le 14 décembre 2022 à 18 h**

<u>Présences</u> :	Lessead Jaziri	Parent – président et représentant comité de parents
	Nathalie Alexandre	Parent
	Claire Ceni	Parent - substitut
	Agathe Owona	Parent
	Pascale Poirier	Parent
	Isabelle Beauchemin	Parent – vice-présidente
	Geneviève Blais	Enseignante
	Audrey Horvath	Enseignante - secrétaire
	Xavier Gagnon	Enseignant
	Francis Gravel-Lamarre	Enseignant
	Louis-Philippe Labbé	Directeur adjoint
	Christine Gauthier	Directrice

<u>Absences</u> :	Valérie Morency	Parent
	Carolyne Asselin	Professionnelle
	Maryse Leblanc	Soutien
	Nathalie Bélisle	Soutien

♦♦♦

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal du 9 novembre 2022
4. Suivi
5. Question du public
6. Consultation du calendrier scolaire 2023-2024
7. Résolution – Reddition de compte – Mesures dédiées et protégées 22-23
8. Sorites
9. Grilles-matières 2023-2024
10. Politique d'accès au PEI
11. Mot du représentant au comité de parents
12. Mot du personnel
13. Mot de la direction
14. Varia
15. Question à la direction
16. Levée de l'assemblée

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Il y a quorum et l'assemblée débute à 18 h 57.

C.E.22-23/23

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Jaziri fait la lecture de l'ordre du jour.

Mme Owona propose l'adoption de l'ordre tel qu'il est présenté.

M. Gagnon appuie cette proposition.

Adopté à l'unanimité.

C.E.22-23/24

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 9 NOVEMBRE

Mme Blais propose l'adoption du procès-verbal avec quelques corrections.

M. Gravel-Lamarre appuie cette proposition.

La proposition est approuvée à l'unanimité.

SUIVI

Aucun suivi.

QUESTION DU PUBLIC

Aucune.

C.E.22-23/25

CONSULTATION DU CALENDRIER SCOLAIRE 2023-2024

M. Jaziri présente le document de consultation. Mme Poirier questionne l'assemblée à propos de l'absence d'une consultation concernant la semaine de relâche dans les dates du calendrier présenté. L'absence de divers scénarios pour les vacances de la relâche de mars semble effectivement être une anomalie et les membres du CÉ s'entendent pour choisir la semaine du 4 mars advenant la réception d'une consultation tardive. Cette mention a été ajoutée par M. Labbée en commentaire sur le formulaire de retour de consultation envoyé en ligne.

La réponse à la consultation est complétée séance tenante. Les membres échangent à propos des avantages des différents scénarios et l'assemblée s'entend pour retenir le 3e scénario.

Mme Beauchemin propose l'adoption du calendrier 2023-2024.

Mme Alexandre appuie cette proposition.

La proposition est approuvée à l'unanimité.

C.E.22-23/26

**RÉSOLUTION – REDDITION DE COMPTE-MESURES
DÉDIÉES ET PROTÉGÉES 2022-2023**

Mme Gauthier présente la résolution de reddition de compte des mesures dédiées et protégées pour l'année scolaire en cours. Les membres reçoivent le document séance tenante. Mme Ceni demande d'éclaircir la définition de certaines mesures afin de connaître ce qu'elles représentent concrètement pour le quotidien des élèves. M. Gravel-Lamarre fait de même concernant la mesure dédiée aux élèves doués. En réponse à M. Gravel-Lamarre, M. Jaziri fait la lecture de la description de la mesure telle que définie par le ministère de l'Éducation.

M. Gagnon propose d'adopter la résolution de la reddition de compte des mesures dédiées et protégées 22-23.

Mme Beauchemin appuie cette proposition.

La proposition est approuvée à l'unanimité.

C.E.22-23/27

SORTIES

Le tableau des sorties à venir est remis séance tenante et Mme Gauthier cède la parole à M. Gravel-Lamarre qui présente les activités aux membres de l'assemblée.

Mme Poirier propose d'adopter le tableau des sorties.

Mme Owana appuie cette proposition.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

C.E.22-23/28

GRILLES-MATIÈRES 2023-2024

Mme Gauthier présente les grilles-matières qui sont remises séance tenante. Bien que plusieurs échanges ont lieu au sujet du système de sélection des élèves du PEI (pige au hasard et autres critères), le statu quo est maintenu encore une fois cette année.

Mme Alexandre propose d'adopter les grilles-matières 2023-2024.

Mme Ceni appuie cette proposition.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

POLITIQUE D'ACCÈS AU PEI

La politique est présentée aux membres de l'assemblée en point d'information. M. Labbé présente le document de la politique qui fait encore l'objet de travaux, celui-ci sera sujet à consultation ultérieurement.

MOT DU REPRÉSENTANT DU COMITÉ DE PARENTS

M. Jaziri informe l'assemblée qu'il y a eu dépôt de la recommandation du comité de travail qui se penchait sur la politique SEJ-08 lors de la rencontre du 24 novembre. Lors de la prochaine rencontre du CÉ d'Hubert-Maisonnette, les membres présents seront consultés sur cette politique en plus de la consultation prévue à propos de la politique SEJ-018 concernant les services de garde. M. Jaziri poursuit son mot du représentant du comité de parents en annonçant qu'un comité gala a été fondé et qu'il chapeaute ce nouveau comité. De plus, M. Jaziri informe l'assemblée qu'il a été élu président du comité consultatif sur le transport, il aura donc la possibilité de faire part de diverses informations à ce sujet lors des prochaines rencontres. Finalement, les membres présents sont informés que la prochaine rencontre du comité de parents aura lieu le 15 décembre.

MOT DU PERSONNEL

Les différentes activités et évènements festifs ont débuté. La gestion des absences se déroule rondement considérant la taille moindre de ce défi cette année. L'équipe est enthousiaste à l'idée d'accompagner les élèves dans la bienveillance jusqu'aux vacances du temps des fêtes.

MOT DE LA DIRECTION

Mme Gauthier informe les membres qu'elle communiquera auprès des parents par courriel afin de se présenter et elle confirme que l'envoi mensuel du mot de la direction sera maintenu.

M. Labbée souligne l'implication remarquable des membres du personnel dans la réflexion concernant l'évolution de l'école. Finalement, il souhaite encore la bienvenue à Mme Gauthier.

VARIA

M. Jaziri interroge la direction au sujet du pourcentage d'élèves absents lors des dernières semaines. Mme Gauthier fait part des pourcentages d'absence connus du primaire. Le fort taux d'absentéisme constaté au primaire ne semble pas se refléter au secondaire.

QUESTION À LA DIRECTION

Aucune.

C.E.22-23/29

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que l'assemblée soit levée à 20 h 45.

Prochaine réunion: mercredi, le 18 janvier 2023 à 18 h 45.

Lessead Jaziri
Président

Audrey Horvath
Secrétaire